



# FORMATION EN FRANÇAIS

Perfectionnement en langue française, oral et écrit, niveau B2

## INFORMATIONS

### Durée :

70 heures  
6 heures par semaine  
12 semaines

### Lieu :

**CDAFAL68**  
3 rue Georges Risler  
68100 MULHOUSE

### Coût pédagogique

70 heures  
Coût : 3 220 €

### Renseignements et inscription

Mme KOBEL  
Mme AHMANE  
Tél : 03 89 42 85 20  
Fax: 03 89 42 85 20  
[cdafal68.asl@hotmail.fr](mailto:cdafal68.asl@hotmail.fr)

### Intervenante

Aines BENOENNANE

### Responsable

Malika AHMANE  
Coordinatrice ASL

## Public concerné / Prérequis

Adultes francophones dont la situation professionnelle nécessite une aisance à l'écrit.

Ce cours est destiné aux personnes maîtrisant le français au niveau B1.

Notre association étudiera l'adaptation des moyens de la prestation de formation pour les personnes en situation de handicap.

## Objectifs

- Comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe
- Saisir l'implicite d'un propos ou d'un texte
- Communiquer avec aisance et spontanéité à l'écrit comme à l'oral, face à des locuteurs natifs
- S'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets
- Émettre un avis sur un sujet d'actualité, exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités, proposer des solutions, argumenter et défendre un point de vue



## Programme

### 1. Renforcement de la compréhension orale et écrite :

- Utilisation d'articles de presse et de documents audiovisuels pour approfondir la connaissance de l'actualité mais aussi de la culture française
- Prise de notes à partir de documents authentiques radiophoniques ou télévisuels

### 2. Consolidation des connaissances grammaticales et linguistiques :

- Révision des temps du passé pour faire un récit détaillé et émettre des hypothèses sur le passé
- Révision et approfondissement du conditionnel présent pour exprimer des faits hypothétiques et du conditionnel passé pour exprimer un reproche ou un regret
- Le discours indirect pour rapporter des propos et la concordance des temps dans le discours indirect au passé
- La double pronominalisation (place des COD et COI)
- Les locutions et verbes prépositionnels
- Le subjonctif (après les verbes, les tournures impersonnelles et les locutions conjonctives) pour exprimer des sentiments, le doute, le souhait, l'obligation, la volonté, le jugement, l'opposition, la concession...
- Les pronoms compléments et pronoms relatifs composés.
- L'expression du but, de la condition, de l'opposition, de la cause, de la conséquence et de la concession

### 3. Approfondissement du discours oral et écrit :

- Les phrases complexes
- Les connecteurs logiques de l'argumentation
- Nominalisation et organisation du discours
- Élaboration de synthèses de documents écrits
- Prise de parole individuelle dans et devant le groupe : exposé, comptes-rendus, situation de débat
- Travail de phonétique sur les liaisons facultatives et les groupes rythmiques pour un style plus fluide
- Travail sur l'intonation (expression des sentiments), les ellipses.

### 4. Enrichissement lexical des thématiques abordées:

- Les objets personnels du quotidien
- Les coutumes, les traditions culturelles



- Le monde du travail, la vie professionnelle
- La famille, les relations sociales
- Les personnes : la description physique, le caractère, la personnalité
- La santé
- Les loisirs, les sports, les vacances, les voyages
- Le logement : ameublement, équipement
- Le système éducatif, les études, la formation

## Méthodes pédagogiques / Moyens techniques

- Pédagogie différenciée pour la conduite de l'apprenant sur la voie de l'autonomie à l'écrit.
- Méthode participative et actionnelle (mises en situation, jeux de rôles...)
- Discrimination visuelle et auditive à partir d'exemples phonétiques et homonymes.
- Carte heuristique
- La salle de formation est équipée des vidéoprojecteur, imprimante multifonction, tableau blanc et connexion internet. Accès aux supports de cours.

## Évaluation de la formation

- Évaluation formative des compétences au cours de la formation à l'aide d'une grille grâce à laquelle le formateur pourra mesurer les acquisitions.
- Évaluation objective afin de mesurer le degré d'autonomie de l'apprenant.
- Les modalités d'évaluations prennent en compte les activités de classe orales et écrites, le travail effectué en semi-autonomie, les évaluations sur les contenus de cours et la participation (présence, attitude en classe, travail personnel).
- Remise des grilles de compétences tout au long du parcours et des attestations en fin de formation.

